

2024-12-11

2024-1105

\*\* Étiquette de contenant \*\*

## PARDNER HERBICIDE

GROUPE 6 HERBICIDE

### CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Pour usage sur le BLÉ (printemps, dur et hiver), ORGE, AVOINE, LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linolénique), MAÏS, SEIGLE D'AUTOMNE, GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences), TRITICALE, AIL, OIGNON (bulbe sec seulement), POIREAUX, OIGNON (BULBE SEC) DANS LA TERRE NOIRE, OIGNON VERT DANS LA TERRE NOIRE, ÉCHALOTE (BULBE SEC) DANS LA TERRE NOIRE, CAROTTES DANS LA TERRE NOIRE, SEMIS DE LUZERNE, LUZERNE ÉTABLIE (pour la production de semence seulement), SEMIS DE GRAMINÉES, SORGHO FOURRAGER et GRAIN, MILLET FOURRAGER, MILLET PERLÉ GRAIN, comme traitement de présemis avant le semis de CANOLA et CULTURES SANS TRAVAIL DU SOL

### COMMERCIAL (AGRICOLE)

**PRINCIPE ACTIF: BROMOXYNIL (présent sous forme d'ester) .... 280 g/L**

**N° D'HOMOLOGATION 18001 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**

AVERTISSEMENT



POISON

**LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

[LIRE LE LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT AVANT L'UTILISATION]

Renseignements sur le produit: 1-888-283-6847

[www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca)

**Bayer CropScience Inc.**

Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE

Calgary, AB

T2C 3G3

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, APPELER LE NUMÉRO DE SECOURS SUIVANT: 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR).

**CONTENU NET : 1 L à Vrac**

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**MODE D'EMPLOI :** Se référer au livret fourni avec ce contenant.

**MISES EN GARDE :** GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Laver la peau ou les yeux de tout concentré immédiatement. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute partie exposée de la peau. Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser. Si le pesticide s'infiltre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Éviter que le produit dérive sur des cultures autres que celles recommandées.

Suivre les exigences de l'équipement de protection individuelle, de restriction aérienne pendant le mélange, le chargement et l'application, les intervalles du délai de sécurité et des sécuritaires de pâturages comme décrit dans la brochure.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

**PREMIERS SOINS :** Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente. **En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. **En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :** Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI. Ce produit contient des distillats de pétrole aromatique qui sont toxique pour les organismes aquatiques. Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérée ou forte, sur un sol compactés ou sur de l'argile. Évitez d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre le site traité et le bord du plan d'eau.

**ENTREPOSAGE :** Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrains, plantes et aliments. Cette formulation de l'herbicide PARDNER se solidifie quand la température ambiante est inférieure à -20 °C mais elle redevient utilisable quand la température ambiante dépasse 0 °C. Les insecticides et les fongicides devraient être isolés des herbicides afin de prévenir une possibilité de contamination croisée. BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

**ÉLIMINATION :**

**CONTENANT RECYCLABLE :**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rincures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

**CONTENANT RÉUTILISABLE :** NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point d'achat (distributeur/détaillant).

**CONTENANT RECHARGEABLES :** En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

**ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU SUPERFLU :**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

PARDNER est une marque déposée de Bayer.

240318

\*\* Étiquette de livret \*\*

## PARDNER HERBICIDE

### CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

GROUPE 6 HERBICIDE

Pour usage sur le BLÉ (printemps, dur et hiver), ORGE, AVOINE, LIN (incluant les variétés à basse teneur en acide linolénique), MAÏS, SEIGLE D'AUTOMNE, GRAINES DE L'ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences), TRITICALE, AIL, OIGNON (bulbe sec seulement), POIREAUX, OIGNON (BULBE SEC) DANS LA TERRE NOIRE, OIGNON VERT DANS LA TERRE NOIRE, ÉCHALOTE (BULBE SEC) DANS LA TERRE NOIRE, CAROTTES DANS LA TERRE NOIRE, SEMIS DE LUZERNE, LUZERNE ÉTABLIE (pour la production de semence seulement), SEMIS DE GRAMINÉES, SORGHO FOURRAGER et GRAIN, MILLET FOURRAGER, MILLET PERLÉ GRAIN, comme traitement de présemis avant le semis de CANOLA et CULTURES SANS TRAVAIL DU SOL

### COMMERCIAL (AGRICOLE)

**PRINCIPE ACTIF: BROMOXYNIL (présent sous forme d'ester) .... 280 g/L**

**N° D'HOMOLOGATION 18001 LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES**



AVERTISSEMENT

POISON

### **LIRE L'ÉTIQUETTE ET LE LIVRET CI-JOINT AVANT L'UTILISATION**

[LIRE LE LIVRET D'ACCOMPAGNEMENT AVANT L'UTILISATION]

Renseignements sur le produit : 1-888-283-6847

[www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca)

**Bayer CropScience Inc.**

Suite 200, 160 Quarry Park Blvd. SE

Calgary, AB

T2C 3G3

EN CAS DE DÉVERSEMENT, D'EMPOISONNEMENT OU D'INCENDIE, APPELER LE NUMÉRO DE SECOURS SUIVANT: 1-800-334-7577 (24 HEURES PAR JOUR).

**CONTENU NET : 1 L à Vrac**

**AVIS À L'UTILISATEUR :** Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

**MISES EN GARDE :**

**GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.** Éviter le contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Laver la peau ou les yeux de tout concentré immédiatement. Éviter de respirer le brouillard de pulvérisation. Après le traitement, se laver les mains et toute partie exposée de la peau.

**Application au sol :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application du produit. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application.

**Application par voie aérienne : personnel au sol et personnes qui mélangent ou chargent le produit :** Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement.

**Spécialiste de l'application de pesticides par voie aérienne :** Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne laissez pas le pilote mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation. Seuls les préposés (au mélange, au chargement et à l'application) portant un équipement de protection individuelle peuvent être autorisés à pénétrer dans le site traité pendant l'application. Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser. Si le pesticide s'infiltre sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres. Éviter que le produit dérive sur des cultures autres que celles recommandées.

Si vous prévoyez utiliser le produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée et que vous avez besoin de renseignements sur les limites maximales de résidus pour un pays importateur, veuillez communiquer avec Bayer CropScience Canada Inc., au 1-888-283-6847, ou consultez le site [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

NE RETOURNEZ PAS dans un site traité et ne permettez pas aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) précisé dans le tableau ci-dessous:

CULTURE	ACTIVITÉ APRÈS LE TRAITEMENT	DÉLAI DE SÉCURITÉ (DS)
Ail	Irrigation, manuelle	2 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
Maïs sucré	Irrigation, manuelle	5 jours
	Récolte, manuelle	20 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

Poireaux (une seule application à la dose de 1,0 L de produit/ha)	Désherbage manuel	11 jours
	Irrigation manuelle	2 jours
	Toutes les autres activités	24 heures
Poireaux (deux applications à la dose de 0,5 L de produit/ha)	Désherbage manuel	8 jours
	Toutes les autres activités	24 heures

Pour d'autres cultures NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant l'application.

Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics.

Appliquer le produit seulement sur les cultures agricoles si le risque de dérive vers des aires d'habitation et d'activités humaines, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires récréatives, est minime. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, du matériel utilisé et des réglages du pulvérisateur.

**INTERVALLES DE PÂTURAGE AVANT LA RÉCOLTE :** (blé, orge, avoine et semis de luzerne) - Ne pas faire paître le bétail dans des cultures ou du fourrage vert traités dans un intervalle inférieur à 30 jours suivant l'application de l'herbicide PARDNER, sauf si autrement indiqué sur l'étiquette. Ne pas couper de récoltes traitées comme fourrage dans un intervalle inférieur à 30 jours suivant l'application de l'herbicide PARDNER.

**ATTENTION :** Ne pas faire paître ou couper comme fourrage d'autres cultures traitées à moins qu'elles ne soient spécifiées plus haut; il n'y a pas suffisamment de données disponibles pour supporter un tel usage.

**PREMIERS SOINS :** Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

**En cas d'ingestion :** Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner aucun liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

**En cas de contact avec les yeux :** Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas de contact avec la peau ou les vêtements :** Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**En cas d'inhalation :** Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

**RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :** Ce produit contient des distillats de pétrole. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Administrer un traitement symptomatique.

**MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :**

Toxique pour les organismes aquatiques et les plantes terrestres non ciblées. Observer les zones tampons de pulvérisation spécifiées à la section MODE D'EMPLOI. Ce produit contient des distillats de pétrole aromatiques qui sont toxiques pour les organismes aquatiques. Afin de réduire le ruissellement à partir des sites traités vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des terrains à pente modérés ou forte et sur un sol compacté ou sur de l'argile. Évitez d'appliquer ce produit lorsque de fortes pluies sont prévues. La contamination des habitats aquatiques par ruissellement peut être réduite par l'aménagement d'une bande de végétation filtrante entre la zone traitée et le bord du plan d'eau.

**ENTREPOSAGE :** Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale. Entreposer le contenant hermétiquement fermé, à l'écart des semences, engrains, plantes et aliments. Cette formulation de l'herbicide PARDNER se solidifie quand la température ambiante est inférieure à -20°C mais elle redevient utilisable quand la température ambiante dépasse 0°C. Les insecticides et les fongicides devraient être isolés des herbicides afin de prévenir une possibilité de contamination croisée. BIEN AGITER AVANT L'EMPLOI.

**ÉLIMINATION :****CONTENANT RECYCLABLE :**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'adresser au distributeur ou au détaillant ou encore à l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus proche. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

**CONTENANT RÉUTILISABLE :**

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point d'achat (distributeur/détaillant).

**CONTENANT RECHARGEABLES :**

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou au détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins.

**ÉLIMINATION DES PRODUITS INUTILISÉS OU SUPERFLU :**

Pour obtenir des renseignements sur l'élimination du produit inutilisé ou superflu, s'adresser au fabricant ou à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable. En cas de déversement et de nettoyage des déversements, s'adresser au fabricant et à l'organisme provincial/ territorial de réglementation responsable.

## **MODE D'EMPLOI**

---

Puisque ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les systèmes aquatiques, NE PAS l'utiliser pour lutter contre des organismes nuisibles en milieu aquatique.

NE PAS contaminer les sources d'approvisionnement en eau potable ou en eau d'irrigation ni les habitats aquatiques lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination de déchets.

**Période d'application :** Les résultats sont meilleurs si les mauvaises herbes sont traitées au stade de plantules. Appliquer lorsque les conditions de croissance sont bonnes, mais avant que la culture abrite les mauvaises herbes.

**Pulvérisateur :** Laver le réservoir et nettoyer tous les filtres, tamis et buses. Choisir les buses interchangeables pour appliquer le volume recommandé par hectare. On ne recommande pas les buses à miroir (floodjet). Régler la hauteur de la rampe pour mouiller uniformément les mauvaises herbes.

**Mélange :** Remplir à moitié le réservoir d'eau propre. Ajouter la quantité requise de L'herbicide PARDNER et bien agiter. Remplir complètement le réservoir et agiter encore avant l'emploi.

### **APPLICATION PAR PULVÉRISATEUR AGRICOLE :**

- NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque les vents soufflent en rafales.
- NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1).
- La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.
- Faire les applications terrestres entre 5 et 10 km/h.
- Bien vérifier si toutes les buses sont en bon état et donnent le même volume de pulvérisation.

### **APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE (sur blé et orge seulement) :**

Application par voie aérienne : NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. NE PAS pulvériser en gouttelettes de taille inférieure au calibre moyen de la classification de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE S572.1).

Réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef. L'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

- Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.
- Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.
- S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

**Mises en garde concernant l'utilisation :**

- Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides.

**Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire :**

- Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.
- Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.
- Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.
- Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

**Mises en garde propres au produit :**

- Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-888-283-6847. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

**Volume :** L'herbicide PARDNER, avec soit du MCPA ou du 2,4-D, doit être appliqué selon des volumes d'application d'au moins 20 L/ha. Pour obtenir les meilleurs résultats lorsque la végétation est dense ou lorsque la majorité des mauvaises herbes présentes sont la saponaire des vaches, la renouée scabre, la persicaire pâle, l'ortie royale, l'amarante à racine rouge ou le chardon des champs, un volume d'application de 40 L/ha est recommandé.

**ZONES TAMPONS DE PULVÉRISATION :**

Une zone tampon de pulvérisation N'EST PAS requise pour:

- les utilisations faisant appel à un équipement d'application portatif permises sur la présente étiquette,
- l'utilisation d'un pulvérisateur à écran de protection à profil bas, qui fait en sorte que la dérive de pulvérisation n'entre pas en contact avec les cultures, les fruits ou le feuillage,
- le trempage du sol ou l'incorporation au sol.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes), des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides) et les habitats estuariens / marins.

Méthode d'application	Culture	Zones tampons de pulvérisation requises (en mètres) pour la protection d'un:					
		Habitat d'eau douce d'une profondeur de:		Habitat estuaire/ marin d'une profondeur de:		Habitat terrestre	
		moins de 1 m	plus à 1 m	moins de 1 m	plus à 1 m		
Pulvérisateur agricole	Toutes les cultures	1	1	1	1	1	
Aérienne	Orge et blé	Voilure fixe	20	5	1	1	55
		Voilure tournante	20	3	1	1	45

Lorsque les mélanges en cuve sont permis, consulter l'étiquette des produits d'association et respecter la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) indiquée pour chacun des produits utilisés dans le mélange en cuve, puis appliquer en utilisant le calibre de gouttelettes le plus gros (selon la classification de l'ASAE) parmi ceux indiqués sur l'étiquette des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

#### **RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE :**

Aux fins de la gestion de la résistance, il importe de noter que l'herbicide PARDNER est un herbicide du groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à l'herbicide PARDNER et à d'autres herbicides du groupe 6. Les biotypes résistants peuvent finir par dominer au sein de la population des mauvaises herbes si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

#### **Pour retarder l'acquisition d'une résistance aux herbicides :**

1. Dans la mesure du possible, alterner l'herbicide PARDNER ou les herbicides du même groupe 6 avec des herbicides qui appartiennent à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes et ce, au cours d'une seule saison de croissance (applications séquentielles) ou entre les saisons de croissance.
2. Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent. Pour ralentir l'acquisition d'une résistance, le composé du mélange le moins susceptible de créer une résistance devrait supprimer la ou les mauvaises herbes ciblées aussi efficacement que le composé du mélange le plus susceptible de créer une résistance.
3. Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée contre les mauvaises herbes qui privilégie le dépistage, la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides et

la rotation des cultures, et qui permet l'intégration des techniques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques de lutte), des pratiques culturales (par exemple, augmentation de la densité des semis, application d'engrais au moment propice et au moyen d'une méthode précise pour favoriser la croissance de la culture plutôt que celle des mauvaises herbes) ou biologiques (recours à des cultures ou à des variétés de végétaux qui entrent en compétition avec les mauvaises herbes) et d'autres pratiques de lutte.

4. Après l'application d'herbicides, surveiller les populations de mauvaises herbes traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance (par exemple, une seule des espèces de mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette n'a pas été supprimée). En présence de signes attestant une résistance potentielle, empêcher la production des graines des mauvaises herbes sur le site touché en utilisant, dans la mesure du possible, un autre herbicide appartenant à un groupe différent. Empêcher la propagation des mauvaises herbes résistantes d'un champ à l'autre en nettoyant le matériel de labour et de récolte avant le passage dans un autre champs et en utilisant des semences non contaminées.
5. Faire analyser les graines de mauvaises herbes potentiellement résistantes par un laboratoire qualifié afin de confirmer leur résistance et d'opter pour un autre herbicide.
6. Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur une culture ou un biotype de mauvaise herbe précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
7. Pour obtenir d'avantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Bayer au numéro sans frais 1-888-283-6847 ou à [www.cropscience.bayer.ca](http://www.cropscience.bayer.ca).

## GUIDE DE SÉLECTION DE PAGES

Pour les mélanges au réservoir, lire toutes les étiquettes pour la période d'application appropriée.

## MÉLANGES EN CUVE :

EN POSTLÉVÉE DE LA CULTURE	EN PRÉSEMIS OU EN PRÉLEVÉE DE LA CULTURE
<p>Ce produit peut être mélangé avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.</p>	<p>Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons de pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.</p>
<p>Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec Bayer CropScience Inc. au 1-888-283-6847 ou <a href="http://www.cropscience.bayer.ca">www.cropscience.bayer.ca</a> pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.</p> <p>Bayer CropScience Inc. n'a pas complètement évalué le rendement (efficacité) du produit et/ou la tolérance des cultures (phytotoxicité) pour l'ensemble des mélanges en cuve possibles, des conditions environnementales ou des variétés végétales. Les mélanges en cuve qui ne figurent pas spécifiquement sur la présente étiquette doivent faire l'objet d'un essai sur une petite zone, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer qu'ils se prêtent à une application généralisée.</p> <p>Effectuer un essai de flocculation pour déterminer la compatibilité physique de ce produit avec d'autres produits.</p>	

**BLÉ (PRINTEMPS, DUR ET HIVER) – sans semis de légumineuses**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<b>Le blé de printemps et dur</b> peut être traité entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard. <b>Le blé d'hiver</b> peut être traité entre la phase de 2 – 4 feuilles à l'automne ou au début de croissance et le début de la phase étandard au printemps.	1,0 – 1,2 L/ha (le contenant de 8 L traite 6,6 – 8 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'emploi de la dose la plus haute recommandée améliore la suppression.
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	Appliquer dans 50 – 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	<b>Le blé de printemps</b> peut être traité entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard. <b>Le blé d'hiver</b> peut être traité entre la phase de 2 – 4 feuilles à l'automne ou au début de croissance et le début de la phase étandard au printemps.	<b>Blé de printemps</b> – 1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec 275 – 550 g/ha de MCPA actif, tel qu'indiqué.  <b>Blé d'hiver</b> – 1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 275 g de MCPA actif par hectare. Consulter le tableau à la fin du livret pour le volume correct de MCPA. (Le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha.)  <b>N.B.</b> MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, bien que d'autres formules puissent être utilisées. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER.

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER + 2,4-D</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<b>Le blé de printemps et hiver</b> peut être traité entre la phase de 4 feuilles et le début de la phase étandard. Une application avant la phase de 4 feuilles peut causer un certain dommage.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec 275 – 420 g de 2,4D actif par hectare. Consulter le tableau à la fin du livret pour le volume correct de 2,4-D. (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). <b>N.B.</b> Bien que le 2,4-D ester soit préférable, d'autres formules peuvent être utilisées. Ajouter en premier 2,4-D au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER.
<b>L'herbicide PARDNER + Herbicide ACHIEVE Liquide</b>	Appliquer dans 50 - 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<b>Le blé de printemps le blé dur et le blé d'hiver</b> peuvent être traités entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec 0,5 L/ha d'herbicide ACHIEVE Liquide. Lorsqu'on utilise ce mélange, ajouter d'Adjuvant Turbocharge au réservoir à une concentration de 0,5% v/v (c'est-à-dire 0,5 L d'Adjuvant Turbocharge par 100 L de bouillie). <b>N.B.</b> L'herbicide PARDNER + l'herbicide ACHIEVE Liquide utilisés en mélange peuvent être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps (incluant le blé dur ambré, le blé utilité et le blé des prairies canadiennes), et le blé d'hiver roux.

**BLÉ DE PRINTEMPS ET BLÉ DUR (sans semis de légumineuses)**

Pour utilisation au Manitoba, en Saskatchewan, en Alberta de même qu'à l'intérieur de la Colombie-Britannique.

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER + Herbicide HORIZON NG</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<b>Le blé de printemps et le blé dur</b> peuvent être traités entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec 930 mL/ha + d'herbicide HORIZON NG ou 1,17 L/ha. <b>N.B.</b> L'herbicide PARDNER + l'herbicide HORIZON NG peuvent être utilisés sur toutes les variétés de blé de printemps et de blé dur.

**Blé (printemps, dur et hiver) – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES**

<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>	
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b>  Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon ***, amarante *, bardanette épineuse, morelle d'Amérique, stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b>  Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles soient supprimées après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b>  Amarante à racine rouge, matricaire inodore*, colza ou canola spontané**, silène noctiflore, laiteron des champs****, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, ortie royale***, chardon des champs****, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b>  Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne suppriment pas celles qui ont survécu à l'hiver.</i></p> <p><i>**Pour les fortes infestations, utiliser un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i></p> <p><i>***Mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Au-delà de 4 feuilles, il est probable qu'elle soit supprimée. Les plants levés après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimés.</i></p> <p><i>****Croissance végétative supprimée.</i></p>

<b>L'herbicide PARDNER + 2,4-D</b>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Amarante à racine rouge, silène noctiflore, sagesse-des chirurgiens*, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Tabouret des champs*, moutarde des champs.</p> <p>* <i>Le taux plus élevé de 2,4-D est recommandé sur des mauvaises herbes bisannuelles plus importantes (stade rosette à l'automne).</i></p>
	<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>
<b>L'herbicide PARDNER + Herbicide ACHIEVE Liquide</b>	Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> la folle avoine, l'avoine spontanée, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire jaune, l'échinochloa pied-de-coq et l'ivraie de Perse.
<b>L'herbicide PARDNER + Herbicide HORIZON NG ( blé de printemps et blé dur seulement)</b>	Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul <b>ainsi que</b> celles mentionnées sur l'étiquette de l'herbicide HORIZON NG.

**USAGE LIMITÉ :**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**BLÉ D'HIVER (EST DU CANADA SEULEMENT)****Herbicide PARDNER + Herbicide PEAK 75WG**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>Herbicide PARDNER + Herbicide PEAK 75WG</b>	Appliquer dans un minimum de 150 L d'eau/ha à une pression de 275 kPa.	Appliquer l'herbicide PEAK 75WG comme traitement généralisé sur le blé, jusqu'au stade de croissance BBCH 32 (début de l'elongation de la tige), par voie terrestre seulement. NE PAS APPLIQUE PAR VOIE AÉRIENNE. Faire une application par année.	Herbicide PARDNER à raison de 0,5 L/ha mélange en cuve avec Herbicide PEAK 75WG à raison de 13,3 g/ha, plus un surfactant non ionique à 0,2 % v/v.  <b>Note :</b> L'herbicide PEAK 75WG doit être mélangé en cuve avec un surfactant non ionique (AGRAL 90 LPA 11809, Agsurf LPA 27921, 22881, 15881, ou Citowett Plus).  <b>Ne pas utiliser de concentré d'huile adjuvante sur le blé d'hiver.</b>

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :** Carotte sauvage au stade 2 à 20 feuilles

**ORGE (sans semis de légumineuses)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER Utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'orge peut être traitée entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard.	1,0 – 1,2 L/ha (le contenant de 8L traite 6,6 – 8 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'emploi de la dose la plus haute recommandée améliorera la suppression.
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	Appliquer dans 50 – 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	L'orge peut être traitée entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec 275 – 550 g/ha de MCPA actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Consulter le tableau à la fin du livret pour le volume correct de MCPA. <b>N.B.</b> MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale, bien que d'autres formules puissent être utilisées.. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER.
<b>L'herbicide PARDNER + 2,4-D</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'orge peut être traitée entre la phase de 4 feuilles et le début de la phase étandard. Une application avant la phase de 4 feuilles peut causer un certain dommage.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé au réservoir avec 275 – 420 g/ha de 2,4-D actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Consulter le tableau à la fin du livret pour le volume correct de 2,4-D. <b>N.B.</b> Bien que le 2,4-D ester soit préférable, d'autres formules peuvent être utilisées. Lire les précautions et les limitations de l'étiquette 2,4-D. Ajouter en premier 2,4-D au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER.

<b>L'herbicide PARDNER + Herbicide ACHIEVE Liquide</b>	Appliquer dans 50 - 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	L'orge peut être traitée entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec 0,5 L/ha d'herbicide ACHIEVE Liquide, plus d'AdjuvantTurbocharge à une concentration de 0,5% v/v (c'est à dire 0,5 L d'AdjuvantTurbocharge par 100 L de bouillie). <p><b>N.B.</b> L'herbicide PARDNER et l'herbicide ACHIEVE Liquide utilisés en mélange peuvent être utilisés sur toutes les cultivars d'orge à 2 et 6 rangs (orge de maltage ou d'alimentation animale).</p>
--	---	---	---

## Orge (sans semis de légumineuses) - MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles, il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Amarante à racine rouge, matricaire inodore*, colza ou canola spontané**, silène noctiflore, laiteron des champs****, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, ortie royale***, chardon des champs****, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>* Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas celles qui ont survécu à l'hiver.</i></p> <p><i>**Pour les fortes infestations, utiliser un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.</i></p> <p><i>***Mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif. Au-delà de 4 feuilles, il est probable qu'elle soit détruite. Les plants levés après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas détruits.</i></p> <p><i>****Croissance végétative supprimée seulement.</i></p>

<b>L'herbicide PARDNER + 2,4-D</b>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivants.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Amarante à racine rouge, silène noctiflore, sagesse-des-chirurgiens*, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> * Tabouret des champs, moutarde des champs.</p> <p><i>*Le taux plus élevé de 2,4-D est recommandé sur des mauvaises herbes bisannuelles plus importantes (stade rosette à l'automne).</i></p>
	<p style="text-align: center;"><b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b></p> <p><b>L'herbicide PARDNER + Herbicide ACHIEVE Liquide</b></p> <p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> la folle avoine, l'avoine spontanée, la sétaire verte (millet sauvage), la sétaire jaune, l'échinochloa pied-de-coq et l'ivraie de Perse.</p>

## AVOINE (sans semis de légumineuses)

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER Utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'avoine peut être traitée entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard.	1,0 – 1,2 L/ha (le contenuant de 8 L traite 6,6 – 8 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'emploi de la dose la plus haute recommandée améliore la suppression.

### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

#### Jusqu'à la phase de 4 feuilles

Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais\*\*, soude roulante\*\*, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs\*, saponaire des vaches\*, tabouret des champs\*, petite herbe à poux, abutilon\*\*\*, amarante\*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.

#### Jusqu'à la phase de 8 feuilles

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.

*\*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles soient supprimées après ce stade.*

*La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	Appliquer dans 50 à 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'avoine peut être traitée entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec 275 – 550 g/ha de MCPA actif tel qu'indiqué (le contenant de 8 L de L'herbicide PARDNER traite 8 ha). Consulter le tableau à la fin du livret pour le volume correct de MCPA.  <b>N.B.</b> MCPA-K est plus efficace contre l'ortie royale bien que d'autres formules puissent être utilisées. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :**

Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, **plus** les suivantes.

**Jusqu'à la phase de 4 feuilles**

Amarante à racine rouge, matricaire inodore\*, colza ou canola spontané\*\*, silène noctiflore, laiteron des champs\*\*\*\*, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, ortie royale\*\*\*, chardon des champs\*\*\*, neslie paniculée.

**Jusqu'à la phase de 8 feuilles**

Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse giroflée.

*\*Annuelles printanières seulement, mais non pas celles qui ont survécu à l'hiver.*

*\*\*Pour les fortes infestations, utiliser un mélange en réservoir de 550 g/ha de MCPA actif.*

*\*\*\*Mélanger en réservoir 550 g/ha de MCPA actif. Au delà de 4 feuilles, il est peu probable qu'elle soit supprimée. Les plants levés après le traitement, ce qui arrive souvent dans les sols tourbeux, ne seront pas supprimés.*

*\*\*\*\*Croissance végétative supprimée seulement.*

## MAÏS (cultivé et sucré)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux d'application
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le maïs peut faire l'objet d'un traitement de pleine surface en postlevée à la dose recommandée à compter du stade des quatre feuilles. Pour assurer la couverture adéquate des mauvaises herbes, des pendillards doivent être utilisés après que le maïs a dépassé le stade des huit feuilles ou lors d'un deuxième traitement visant les mauvaises herbes en germination, comme la lampourde glouteron et l'abutilon à pétales jaunes. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21 jours. Le délai d'attente avant la récolte (DAAR) est de 20 jours.	1,0 – 1,2 L/ha (le contenuant de 8 L traite 6,6 – 8 ha). L'emploi de la plus haute dose recommandée améliore la suppression des mauvaises herbes très envahissantes. L'herbicide PARDNER agit par contact, donc un bon mouillage des mauvaises herbes est essentiel.  <b>N.B.</b> Dans des conditions de croissance difficile, les feuilles peuvent être temporairement brûlées (surtout si le traitement est fait durant ou après des périodes fraîches et humides, ou chaudes et humides). NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTIF.

### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

#### Jusqu'à la phase de 4 feuilles

Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais\*\*, soude roulante\*\*, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs\*, saponaire des vaches\*, tabouret des champs\*, petite herbe à poux, abutilon\*\*\*, amarante\*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.

#### Jusqu'à la phase de 8 feuilles

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.

*\*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles soient supprimées après ce stade.*

*La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats. \*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut. L'atrazine ajouté au mélange du réservoir améliore la suppression des plants plus grands.*

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER + ATRAZINE</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le maïs doit être traité à la phase de 4 – 8 feuilles. Consulter l'étiquette d'atrazine pour les limitations des graminées nuisibles.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec 1,1 – 1,5 kg/ha d'atrazine actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Ajouter en premier l'atrazine, bien mélanger, puis ajouter l'herbicide PARDNER. <b>N.B.</b> Dans des conditions de croissance difficile, les feuilles peuvent être temporairement brûlées (surtout si le traitement est fait durant ou après des périodes fraîches et humides, ou chaudes et humides).  NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTIF, NI UTILISER DES FORMULES D'ATRAZINE CONTENANT DE L'HUILE. Lire l'étiquette d'atrazine surtout au sujet des cultures de l'année suivante.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :** Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, **plus** les mauvaises herbes indiquées sur l'étiquette d'atrazine et, lorsque l'atrazine est appliquée à raison de 1,5 kg de matière active par hectare, les plantules de sycos anguleux au stade de 1 à 4 feuilles.

<b>L'herbicide PARDNER + ATRAZINE À FAIBLE DOSE</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le maïs doit être traité à la phase de 4 à 8 feuilles.	1,0 – 1,2 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec 0,5 kg/ha d'atrazine actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Ajouter en premier l'atrazine, bien mélanger, puis ajouter l'herbicide PARDNER. <b>N.B.</b> Dans des conditions de croissance difficile, les feuilles peuvent être temporairement brûlées (surtout si le traitement est fait durant ou après des périodes fraîches et humides, ou chaudes et humides).  NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTIF, NI UTILISER DES FORMULES D'ATRAZINE CONTENANT DE L'HUILE.
---	---	--	--

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :**

Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, **plus** les suivantes.

**Jusqu'à la phase de 6 feuilles**

Amarante à racine rouge ( sensible aux triazines), abutilon\*

**Jusqu'à la phase de 8 feuilles**

Petite herbe à poux

*\* Pulvériser avant que les mauvaises herbes atteignent 10 cm de hauteur.*

**USAGE LIMITÉ :**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**MAÏS (cultivé, à ensilage et sucré)****Herbicide PARDNER + Herbicide AATREX Liquide480**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER + Herbicide AATREX LIQUIDE 480</b>	Appliquer dans 200 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa	Le maïs doit être traité à la phase de 4 – 8 feuilles, par voie terrestre seulement. Appliquer une fois par année seulement. NE PAS APPLIQUE PAR VOIE AÉRIENNE. Ne pas utiliser dans la province de la Colombie-Britannique.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec 3,1 L/ha d'herbicide AATREX Liquid 480.  N.B. Dans des conditions de croissance difficile, les feuilles peuvent être temporairement brûlées (surtout si le traitement est fait durant ou après des périodes fraîches et humides, ou chaudes et humides).  NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTIF, NI UTILISER DES FORMULES D'ATRAZINE CONTENANT DE L'HUILE.

**MAÏS CULTIVÉ (NE PAS UTILISER SUR LE MAÏS SUCRÉ)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER + BANVEL Herbicide ou BANVEL II Herbicide</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Le maïs cultivé devrait être traité à partir de stade 4 à 6 feuilles de la même façon qu'un traitement à la volée. Les jets dirigés peuvent être utilisés lorsqu'une application est faite sur le maïs qui a dépassé le stade 6 feuilles et jusqu'à 50 cm de hauteur. Orienter les jets dirigés vers les mauvaises herbes en dessous des feuilles de maïs. Ne pas pulvériser durant les 2 semaines qui précèdent la sortie de la panicule mâle et si le maïs a plus de 50 cm de hauteur.	<p>L'herbicide PARDNER à la dose de 1,0 L/ha en mélange en cuve avec 290 mL/ha de BANVEL Herbicide ou BANVEL II Herbicide. Ajouter d'abord l'herbicide PARDNER dans le réservoir du pulvérisateur, bien agiter et ensuite ajouter le BANVELHerbicide ou BANVEL II Herbicide.</p> <p><b>Note:</b> Des dommages temporaires à la culture sous forme de feuilles brûlées peuvent apparaître lors de conditions adverses de croissance (particulièrement si le traitement est fait durant ou après des périodes de froid et d'humidité ou lors de conditions très chaudes et humides).</p> <p>NE PAS AJOUTER D'HUILE OU DE SURFACTANT.</p>

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :**

Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, **plus** les suivantes.

**Jusqu'à la phase de 6 feuilles**

Amarante à racine rouge et petite herbe à poux incluant les souches résistantes aux triazines.

**MAÏS CULTIVÉ (NE PAS UTILISER SUR LE MAÏS SUCRÉ)  
L'EST DU CANADA**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER + Herbicide Liquide OPTION 2.25 OD + Herbicide AATREX Liquide 480</b>	Appliquer dans au moins 150 L d'eau par hectare à une pression de 175 - 275 kPa.	Le maïs cultivé devrait être traité à partir de stade 1 à 8 feuilles ou lorsque 5 ou 6 colliers sont visibles (on compte une feuille lorsque la feuille suivante est visible dans le verticille).	L'herbicide PARDNER à la dose de 0,5 L/ha en mélange en cuve avec 1.56 L/ha d'Herbicide Liquide OPTION 2.25 OD et 1,04 L/ha d'Herbicide AATREX Liquide 480. Ajouter l'Herbicide Liquide OPTION 2.25 OD dans le réservoir du pulvérisateur et assurer que le produit est bien dispersé. Ajouter la quantité précise de produit d'association de formulation sèche, si appropriée, suivi par la quantité précise de produit d'association de formulation liquide.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :**

Échinochloa pied-de-coq, digitaria sanguinea, panic d'automne, sétaire verticillée, sétaire verte, sétaire glauque, panic millet, panic capillaire, mouron des oiseaux, amarante à racine rouge, abutilon, moutarde des champs, vélar fausse-giroflée, morelle noire de l'est, chénopode blanc, petite herbe à poux, renouée liseron.

Se référer à l'étiquette d'Herbicide Liquide OPTION 2.25 OD pour des recommandations spécifiques sur la suppression des mauvaises herbes.

**MAÏS CULTIVÉ SEULEMENT**  
**L'EST DU CANADA**

**L'HERBICIDE PARDNER + HERBICIDE ULTIM+ UN SURFACTANT NON-IONIQUE :**

Appliquer le mélange en cuve d'Herbicide PARDNER et d'Herbicide ULTIM SEULEMENT lorsque la température des 24 heures avant et après l'application se situe entre 5°C et 28°C. Des températures en dehors de cet écart augmentent le risque d'endommager la culture. Des applications séparées d'ULTIM 75DF suivi de l'herbicide PARDNER (minimum de 12 heures) réduira les possibilités de dommage.

Se référer à l'étiquette d'Herbicide ULTIM pour des informations supplémentaires concernant les conditions environnementales et les activités biologiques.

**MÉLANGE :** Remplir au quart d'eau propre le réservoir. Mettre en marche le système d'agitation. Ajouter la quantité d'Herbicide ULTIM requise au réservoir et bien mélanger jusqu'à ce que soient complètement dissout et le produit entièrement dispersé. Ajouter la quantité requise de l'herbicide PARDNER, suivi d'un surfactant non-ionique tout en agitant. Ajouter ce qui reste pour remplir le réservoir.

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER + Herbicide ULTIM + agentsurfactif non- ionique</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa par voie terrestre seulement. NE PAS appliquer ce produit par voie aérienne	Le maïs doit être traité au stade de 4 à 6 feuilles (jusqu'à 4 noeuds visibles ou 30 cm de hauteur – feuille étendue).	L'herbicide PARDNER à une dose de 1,0 L/ha en mélange en cuve avec d'herbicide ULTIM à raison de 33,3 g/ha et un agent surfactif non-ionique à 2 L par 1000 L de solution de pulvérisation (0,2% v/v).

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :**

Même liste que l'herbicide PARDNER utilisé seul, **plus** les mauvaises herbes additionnelles suivantes:

**Jusqu'à la phase de 6 feuilles**

Pied-de-coq, panic millet\*\*, sétaire glauque, sétaire verte, panic d'automne, panic capillaire et amarante à racine rouge\*

**Phase de 3 à 6 feuilles:**

Chiendent\*\*

\* Incluant les biotypes résistants aux triazines.

\*\*Se référer à l'étiquette d'Herbicide ULTIM pour des recommandations spécifiques sur la suppression des mauvaises herbes.

**MAÏS CULTIVÉ SEULEMENT  
L'EST DU CANADA**

**L'HERBICIDE PARDNER + ATRAZINE +HERBICIDE ULTIM + UN AGENT SURFACTIF NON – IONIQUE**

Appliquer le mélange en réservoir l'herbicide PARDNER + Atrazine + l'Herbicide ULTIM SEULEMENT lorsque la température des 24 heures avant et après l'application se situe entre 5°C et 28°C. Des températures en dehors de cet écart augmentent le risque d'endommager la culture. Des applications séparées d'Herbicide ULTIM suivi de l'herbicide PARDNER (minimum de 12 heures plus tard) réduiront les possibilités de dommage.

Se référer à l'étiquette d'Herbicide ULTIM pour des informations supplémentaires concernant les conditions environnementales et les activités biologiques.

**MÉLANGE :** Remplir au quart d'eau propre le réservoir. Mettre en marche le système d'agitation. Ajouter la quantité d'Herbicide ULTIM requise au réservoir et bien mélanger jusqu'à ce que soient complètement dissous et le produit entièrement dispersé. Ajouter la quantité requise d'atrazine et bien mélanger. Ajouter la quantité requise de l'herbicide PARDNER , suivi d'un surfactant non- ionique tout en agitant. Ajouter ce qui reste pour remplir le réservoir.

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER + Atrazine + Herbicide ULTIM+ agent surfactif non- ionique</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau à l'hectare à une pression de 275 kPa par voie terrestre seulement. NE PAS appliquer par voie aérienne.	Le maïs doit être traité au stade de 3 à 6 feuilles (jusqu'à 4 noeuds visibles ou 30 cm de hauteur – feuille étendue).	L'herbicide PARDNER à une dose de 0,5 L/ha en mélange en cuve avec Atrazine à un taux de 0,5 kg de matière active par hectare et avec d'Herbicide ULTIM à raison de 33,3 g/ha et un agent surfactif non-ionique à 2 L par 1000 L de solution de pulvérisation (0,2% v/v).

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :**

Même liste que l'herbicide PARDNER + Herbicide ULTIM plus les mauvaises herbes additionnelles suivantes:

**Jusqu'à la phase de 6 feuilles**

Abutilon\*

**Jusqu'à la phase de 8 feuilles**

Petite herbe à poux

\* *Pulvériser avant que les mauvaises herbes atteignent 10 cm de hauteur.*

**USAGE LIMITÉ :**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**MAÏS CULTIVÉ SEULEMENT****LES PRAIRIES****Herbicide PARDNER + Herbicide Accent 75 DF + agent surfactif non-ionique**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER + Herbicide Accent 75 DF + agent surfactif non-ionique</b>	Appliquer dans au moins 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa par voie terrestre seulement. NE PAS appliquer ce produit par voie aérienne.	Faire une seule application en postlevée. Appliquer en postlevée sur le maïs lorsqu'il est stade de 4 à 8 feuilles (2 à 6 colliers visibles). Dans le maïs, ne pas appliquer avant le stade de 4 feuilles (2 colliers visibles) ni après le stade de 8 feuilles (6 colliers visibles). Respecter un délai d'attente de 30 jours avant la récolte.	L'herbicide Pardner à une dose de 1,0 L/ha en mélange en cuve avec l'Herbicide Accent 75 DF à raison de 33.4 g/ha et un agent surfactif non-ionique recommandé, soit Citowett Plus, Agral 90 ou Agsurf à 2 L par 1000 L de solution de pulvérisation (0.2% v/v).

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :**

Même liste que l'herbicide PARDNER utilisé seul, **plus** les mauvaises herbes additionnelles suivantes:

**Plantules au stade de 1 à 6 feuilles (jusqu'au début du tallage, 2 – deux talles)**

sétaire glauque\*, pied-de-coq, panic d'automne, sétaire verte, panic capillaire

**Plants au stade de 3 à 6 feuilles (10 à 20 cm de hauteur – feuille ouverte) Chiendent**

\* Répression seulement

**SEIGLE D'AUTOMNE (sans semis de légumineuses)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	Le seigle d'automne peut être traité entre le début de croissance et le début de la phase étendard au printemps.	1,0 – 1,2 L/ha (le contenant de 8 L traite 6,6 – 8 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'emploi de la dose la plus haute recommandée améliorera la suppression.
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	Appliquer dans 50 – 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	Le seigle d'automne peut être traité entre le début de croissance et le début de la phase étendard au printemps.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec 275 g/ha de MCPA actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Consulter le tableau à la fin du livret pour le volume correct de MCPA.  <b>N.B.</b> Bien que le MCPA ester soit préférable, d'autres formules peuvent être utilisées. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER .

**SEIGLE D'AUTOMNE (sans semis de légumineuses) – Mauvaises herbes supprimées**

<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>	
<b>L'herbicide</b> <b>PARDNER</b> <b>Utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b>  Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b>  Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles soient supprimées après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>** Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>*** Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<b>L'herbicide</b> <b>PARDNER</b> <b>+MCPA</b>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les mauvaises herbes suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b>  Amarante à racine rouge, matricaire inodore*, colza ou canola spontané, silène noctiflore, laiteron des champs**, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, chardon des champs**, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b>  Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse giroflée.</p> <p><i>*Annuelles printanières seulement, mais non pas celles qui ont survécu à l'hiver.</i></p> <p><i>**Croissance végétative supprimée seulement.</i></p>

**LIN ( incluant les variétés à basse teneur en acide linolénique)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	<p>Le lin peut être traité quand il atteint 5 cm de haut et jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs. Pour les meilleurs résultats, appliquer le l'herbicide PARDNER quand le lin a entre 5 et 10 cm de haut.</p> <p><b>N.B.</b> Une pulvérisation le soir peut réduire les risques d'endommager le lin.</p> <p><b>Attention:</b> Ne pas appliquer l'herbicide sur les cultures de lin qui poussent mal ou qui sont en état de stress, ni par temps chaud et humide. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b></p> <p>Observer un intervalle de 60 jours entre l'application de l'herbicide PARDNER et la récolte.</p> <p>Le lin est moins tolérant à ce produit que les autres cultures céréalières. On peut observer quelques brûlures sur les feuilles et la croissance peut être affectée résultant en une maturité retardée de 2 ou 3 jours. Évitez d'utiliser l'herbicide PARDNER lorsque le lin est stressé ou lorsque les températures sont chaudes (au dessus de 29°C) et humides, des dommages importants à la culture pourraient survenir.</p>	1,0 L/ha
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA OU MCPA-K</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	<p>Le lin peut être traité quand il atteint 5 cm de haut et jusqu'au début de la formation des boutons de fleurs. Pour les meilleurs résultats, appliquer le L'herbicide PARDNER quand le lin a entre 5 et 10 cm de haut. <b>N.B.</b> Une pulvérisation à soirée peut réduire les risques d'endommager le lin.</p> <p><b>Attention:</b> Ne pas appliquer l'herbicide sur les cultures de lin qui poussent mal ou qui sont en état de stress, ni par temps chaud et humide. <b>NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</b></p> <p>Observer un intervalle de 60 jours entre l'application de l'herbicide PARDNER et la récolte.</p> <p>Le lin est moins tolérant à ce produit que les autres cultures céréalières. On peut observer quelques brûlures sur les feuilles et la croissance peut être affectée résultant en une maturité retardée de 2 ou 3 jours. Éviter d'utiliser l'herbicide PARDNER lorsque le lin est stressé ou lorsque les températures sont chaudes (au dessus de 29°C) et humides, des dommages importants à la culture pourraient survenir</p>	<p>1,0 L/ha l'herbicide PARDNER mélange en cuve avec MCPA ou MCPA-K à 275 g m.a./ha.</p> <p>Les préparations de MCPA amine, ester et sel de potassium. peuvent être utilisées en mélange.</p>

## LIN – MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES

	<b>Mauvaises herbes supprimées</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b></p> <p>Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante résistant à la triazine*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b></p> <p>Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc</p> <p><i>*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade.</i></p> <p><i>**Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>***Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA OU MCPA-K</b>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b></p> <p>Amarante à racine rouge, matricaire inodore*, colza ou canola spontané**, ortie royale***, silène noctiflore, laiteron des champs****, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, chardon des champs**, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b></p> <p>Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse-giroflée.</p> <p><i>*Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas celles qui ont survécu à l'hiver.</i></p> <p><i>**Pour des infestations élevées, utiliser 550 g de matière active de MCPA par hectare lors d'un mélange en réservoir.</i></p> <p><i>***Utiliser 550 g de matière active de MCPA par hectare lors d'un mélange en réservoir. Les plants de mauvaises herbes au delà du stade 4 feuilles ne seront probablement pas supprimés. Les plants émergeant après l'application, comme cela se produit souvent dans les sols tourbeux ne seront pas supprimés. ****Croissance végétative supprimée seulement.</i></p>

**ALPISTE DES CANARIES (pour la production de semences)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>	
<b>L'herbicide PARDNER Utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	L'alpiste des Canaries peut être traité à la phase de 3 – 5 feuilles	1,0 L/ha (le contenant de 8 L traite 8 ha).	
<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	Appliquer dans 50 – 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.		1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec 275 g/ha de MCPA actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Consulter le tableau à la fin du livret pour le montant exact de MCPA. <b>N.B.</b> Bien que le MCPA ester soit préférable, d'autres formules peuvent être utilisées. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis, ajouter l'herbicide PARDNER.	
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES</b>				
<b>L'herbicide PARDNER Utilisé seul</b>	<p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b> Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais**, soude roulante**, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs*, saponaire des vaches*, tabouret des champs*, petite herbe à poux, abutilon***, amarante*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b> Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.</p> <p><i>* Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.</i></p> <p><i>** Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.</i></p> <p><i>*** Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.</i></p>			

<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	<p>Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, <b>plus</b> les suivantes.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 4 feuilles</b></p> <p>Amarante à racine rouge, matricaire inodore*, colza ou canola spontané, silène noctiflore, laiteron des champs**, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, chardon des champs**, neslie paniculée.</p> <p><b>Jusqu'à la phase de 8 feuilles</b></p> <p>Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse-giroflée.</p> <p>* <i>Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas celles qui ont survécu à l'hiver.</i></p> <p>**<i>Croissance végétative supprimée seulement.</i></p>
---	---

**TRITICALE**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	Le triticale peut être traitée entre la phase de 2 feuilles et le début de la phase étandard.	1,0 – 1,2 L/ha (le contenant de 8 L traite 6,6 – 8 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'emploi de la dose la plus haute recommandée améliore la suppression.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :****Jusqu'à la phase de 4 feuilles**

Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais\*\*, soude roulante\*\*, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs\*, saponaire des vaches\*, tabouret des champs\*, petite herbe à poux, abutilon\*\*\*, amarante\*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.

**Jusqu'à la phase de 8 feuilles**

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.

*\*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

**AIL**

	<b>Volume et pression de Pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 200 – 300 L d'eau par hectare, à une pression de 275 kPa.	Appliquer tôt après l'émergence des mauvaises herbes à l'aide d'un pulvérisateur terrestre seulement. Une pulvérisation par année. Respecter un intervalle d'avant récolte de (IAR) 58 jours.	1,0 L/ha

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :****Jusqu'à la phase de 4 feuilles**

Renoué scabre, renouée persicaire, kochia à balais\*\*, soude roulante\*\*, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs\*, saponaire des vaches\*, tabouret des champs\*, petite herbe à poux, abutilon\*\*\*, amarante\*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique

**Jusqu'à la phase de 8 feuilles**

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc

*\*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus élevée donne généralement de meilleurs résultats.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

## USAGES LIMITÉS :

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

### CAROTTES DANS LA TERRE NOIRE

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux d'application
<b>Herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 200 à 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Appliquer uniquement sur les carottes cultivées dans des sols de terre noire contenant plus de 10 % de matière organique.  <b>Appliquer après le semis, avant la levée de la culture, avec de l'équipement terrestre seulement.</b> Une application par année. Respecter un DAAR de 45 jours.  Attendre au moins deux jours avant d'irriguer les carottes qui ont reçu une application de PARDNER en prélevée ou ne pas irriguer dans les 3 jours suivant la levée de la culture.	1 à 1,2 L/ha  PARDNER est un herbicide de contact; une bonne couverture des mauvaises herbes est essentielle.

### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

#### Plantules jusqu'au stade 4 feuilles

Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde des champs\*, kochia à balais\*\*, saponaire des vaches\*, ansérine de Russie\*\*, tabouret des champs\*, lampourde glouteron, herbe à poux, amarante\*, abutilon\*\*\*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.

#### Plantules jusqu'au stade 8 feuilles

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.

\* Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'au stade 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus élevée donne généralement de meilleurs résultats.

\*\* Pulvériser avant que les plants aient 5 cm de haut.

\*\*\* Pulvériser avant que les plants aient 8 cm de haut.

**OIGNON (BULBE SEC SEULEMENT)**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 200 L d'eau par hectare à une pression de 170 kPa	<p>Faire deux applications par saison, à un intervalle de 10 à 18 jours. Faire la première application lorsque les oignons sont au stade de 2 à 3 feuilles et la seconde lorsque les oignons sont au stade de 4 à 5 feuilles.</p> <p>NE PAS récolter dans les 75 jours suivant l'application.</p>	<p>Appliquer l'herbicide PARDNER deux fois par saison, chaque fois à raison de 0,5 L/ha.</p> <p><b>Précaution à l'application :</b> L'herbicide PARDNER peut brûler gravement les feuilles des oignons si les conditions météorologiques n'ont pas été propices à la formation de la couche cireuse extérieure de la feuille de l'oignon.</p>

**MAUVAISE HERBES SUPPRIMÉES :**

**Jusqu'au stade de 4 feuilles**

Séneçon vulgaire

POIREAU		
	Volume et pression de pulvérisation	Période et dose d'application
<b>Herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans au moins 200 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	<p>Appliquer l'herbicide PARDNER à raison de 1,0 L/ha aux poireaux 10-14 jours après la transplantation. <b>N'appliquer qu'une seule fois par année si la dose de 1,0 L/ha est utilisée.</b></p> <p><b>ou</b></p> <p>Appliquer l'herbicide PARDNER deux fois par saison, chaque fois à raison de 0,5 L/ha. La première application doit être effectuée 10-14 jours après la transplantation et la seconde application doit être effectuée 7-10 jours après la première. <b>N'appliquer que deux fois par année si la dose fractionnée de 0,5 L/ha est utilisée.</b></p> <p>Appliquer par équipement terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</p> <p>Respecter un DAAR de 60 jours.</p> <p><b>Dans le cas d'une seule application à taux de 1,0 L de produit/ha : NE PAS</b> retourner sur le site traité ni permettre aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) de 11 jours pour le désherbage manuel et de 2 jours pour l'irrigation manuelle. Pour toutes les autres activités, <b>NE PAS</b> entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.</p> <p><b>Dans le cas des applications fractionnées à la dose de 0,5 L de produit/ha : NE PAS</b> retourner sur le site traité ni permettre aux travailleurs d'y accéder avant la fin du délai de sécurité (DS) de 8 jours pour le désherbage manuel. Pour toutes les autres activités, <b>NE PAS</b> entrer ou permettre aux travailleurs d'entrer dans les zones traitées pendant le délai de sécurité (DS) de 24 heures.</p>
<b>MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :</b>		
<b>Herbicide PARDNER utilisé seul à la dose unique de 1,0 L/ha</b>	<b>Herbicide PARDNER utilisé seul à la dose de 0,5 L/ha suivie de 0,5 L/ha</b>	
<p><b>Plantules jusqu'au stade 4 feuilles</b></p> <p>Renouée scabre, persicaire pâle, renouée persicaire, moutarde des champs*, kochia à balais**, saponaire des vaches*, soude roulante**, tabouret des champs*, lampourde glouteron, petite herbe à poux, amarante*, abutilon***, bardanette épineuse, morelle d'Amérique.</p> <p><b>Plantules jusqu'au stade 8 feuilles</b></p>	<p><b>Plantules jusqu'au stade 4 feuilles</b></p> <p>Séneçon vulgaire</p>	

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.

*\*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'au stade 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose maximale donne généralement de meilleurs résultats.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

### OIGNON (bulbe sec), ÉCHALOTE (bulbe sec) et OIGNONS VERTS DANS LA TERRE NOIRE

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux d'application
Herbicide PARDNER utilisé seul	Appliquer dans 200-300 L d'eau par hectare à une pression de 170 kPa.	<p>Appliquer uniquement sur les oignons (bulbe sec), les échalotes (bulbe sec) et les oignons verts cultivés dans des sols de terre noire contenant plus de 10 % de matière organique.</p> <p><b>Appliquer après le semis, avant la levée de la culture, avec de l'équipement terrestre seulement.</b> NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE.</p> <p>Une application par année. Respecter un DAAR de 45 jours pour les oignons verts. Respecter un DAAR de 75 jours pour les oignons (bulbe sec) et les échalotes (bulbe sec).</p>	<p>1,0 à 1,2 L/ha</p> <p>Parce que l'herbicide PARDNER est un herbicide de contact, il est essentiel d'obtenir une bonne couverture des mauvaises herbes.</p>

#### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

**Plantules jusqu'au stade 4 feuilles**  
**Séneçon vulgaire**

**SEMIS DE LUZERNE****POUR LES PROVINCES DE L'ALBERTA, DE LA SASKATCHEWAN ET DU MANITOBA SEULEMENT**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa – pulvérisation terrestre seulement NE PAS APPLIQUER BY VOIE AÉRIENNE	La plantule de luzerne peut être traitée au stade de 2 à 6 feuilles trifoliées.	1,0 L/ha. (le contenant de 8 L traite 8 ha). <b>Note:</b> L'utilisation de ce produit peut causer des dommages temporaires ou des brûlures foliaires lors de conditions adverses de croissance, particulièrement si le traitement est fait durant ou après des périodes de froid et d'humidité ou lors de conditions très chaudes et humides. Ne pas pulvériser si la culture est sous un stress. Ne pas pulvériser sur les semis de luzerne au stade unifolié ou de première feuille trifoliée. Éviter les chevauchements car des dommages importants à la culture pourraient survenir.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :****Jusqu'à la phase de 4 feuilles**

Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais\*\*, soude roulante\*\*, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs, saponaire des vaches\*, tabouret des champs\*, petite herbe à poux, abutilon\*\*\*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.

**Jusqu'à la phase de 8 feuilles**

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.

*\*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

**LUZERNE DÉJÀ ÉTABLIE (pour la production de semence seulement)**  
**POUR LES PROVINCES DE L'ALBERTA, DE LA SASKATCHEWAN ET DU MANITOBA SEULEMENT**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 100 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa – pulvérisation terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE	La luzerne établie peut être traitée jusqu'à ce que les plants atteignent 25 cm de hauteur. Maximum de deux traitements par année. Le délai d'attente minimal entre le premier et le deuxième traitement est de 21 jours.	1,0 – 1,2 L/ha. (le contenuant de 8 L peut traiter de 6,6 à 8 ha.) Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou lors de conditions adverses de croissance, utiliser la plus forte dose recommandée afin d'améliorer la suppression. <b>Note:</b> L'utilisation de ce produit peut causer des dommages temporaires ou des brûlures foliaires lors de conditions adverses de croissance, particulièrement si le traitement est fait durant ou après des périodes de froid et d'humidité ou lors de conditions très chaudes et humides. La culture reprendra par la suite une croissance normale et le rendement ne sera pas affecté.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :**

**Jusqu'à la phase de 4 feuilles**

Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais\*\*, soude roulante\*\*, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs\*, saponaire des vaches\*, tabouret des champs\*, petite herbe à poux, abutilon\*\*\*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.

**Jusqu'à la phase de 8 feuilles**

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc

*\*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

**TRAITEMENT DE PRÉSEMIS AVANT LE SEMIS DE CANOLA**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>Herbicide PARDNER + glyphosate (présent sous forme de sels de potassium, d'isopropylamine, de diméthylamine ou de diammonium)</b>	Appliquer dans 100 L d'eau <b>propre</b> par hectare à une pression de 275 kPa.	Le traitement peut être fait jusqu'à une journée avant le semis. NE PAS appliquer après le semis ou la levée de la culture.	1 à 1,25 L/ha d'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec le glyphosate à raison de 448 à 1 782 g e.a./ha. Lorsque les conditions de croissance sont difficiles (ou en présence de nombreuses mauvaises herbes), utiliser la dose élevée recommandée d'herbicide PARDNER pour obtenir une meilleure suppression.  L'herbicide PARDNER doit être versé en premier dans le réservoir du pulvérisateur, suivi du glyphosate.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :**

Mauvaises herbes annuelles et vivaces indiquées sur l'étiquette du glyphosate **plus stramoine au stade 1-4 feuilles**, les plants de canola spontanés\* au stade 1-4 feuilles et le kochia à balais (1-5 cm de haut)\*\*.

\* Y compris les biotypes résistant aux herbicides.

\*\*Répression seulement, y compris les biotypes résistant au glyphosate.

## CULTURES SANS TRAVAIL DU SOL

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux d'application
<b>L'herbicide PARDNER + glyphosate (présent sous forme de sels de potassium, d'isopropylamine, de diméthylamine ou de diammonium)</b>	Appliquer dans 100 L d'eau propre par hectare à une pression de 275 kPa.	Cette recommandation ne s'applique qu'aux cultures semées sans ou avec travail du sol minimum, avant la levée. Le traitement peut être fait juste avant ou immédiatement après l'ensemencement. Dans aucun cas, le traitement ne doit être fait après la levée des cultures. Les mauvaises herbes sont plus vulnérables au stade de plantules. Ce traitement peut être fait seulement sur le blé, l'orge et l'avoine.	1,0 à 1,25 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec le glyphosate à raison de 396 g e.a./ha. Lorsque les conditions de croissance sont difficiles ou en présence de nombreux plants de canola spontanés, utiliser la dose élevée recommandée d'herbicide PARDNER pour obtenir une meilleure suppression.  L'herbicide PARDNER doit être versé en premier dans le réservoir du pulvérisateur, suivi du glyphosate.

### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

#### Jusqu'à la phase de 4 feuilles

Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais\*\*, soude roulante\*\*, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs, saponaire des vaches\*, tabouret des champs\*, petite herbe à poux, abutilon\*\*\*, amarante\*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique, canola spontanés\*\*\*\*.

#### Jusqu'à la phase de 8 feuilles

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc

#### Graminées nuisibles jusqu'à 15 cm de haut

Folle avoine, céréales spontanées, sétaire verte

\* Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade.

\*\* Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut; répression seulement pour le kochia à balais résistant au glyphosate.

\*\*\* Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.

\*\*\*\* Y compris les biotypes résistant aux herbicides.

## SEMIS DE GRAMINÉES (sans semis de légumineuses)

	Volume et pression de pulvérisation	Période d'application	Taux d'application
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 150 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Les semis de graminées peuvent être traités à la phase de 2 – 4 feuilles.	1,0 – 1,2 L/ha de l'herbicide PARDNER (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 6,6 – 8 ha). Si les mauvaises herbes ont dépassé les phases de feuilles indiquées ou si les conditions de croissance sont difficiles, l'emploi de la dose la plus haute recommandée améliore la suppression. <b>N.B.</b> Graminées pour la production de semence dans l'année de l'établissement seulement. <b>Cultures:</b> Brome, agropyre à crête, agropyre intermédiaire, agropyre à chaumes rudes, agropyre élevé, élyme de Russie, fléole des prés, dactyl pelotonné, fétuque rouge traçante, fétuque des prés, alpiste roseau.

### MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :

#### Jusqu'à la phase de 4 feuilles

Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais\*\*, soude roulante\*\*, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs\*, saponaire des vaches\*, tabouret des champs\*, petite herbe à poux, abutilon\*\*\*, amarante\*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.

#### Jusqu'à la phase de 8 feuilles

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc.

*\*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade. La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

<b>L'herbicide PARDNER + MCPA</b>	Appliquer dans 150 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Les semis de graminées peuvent être traités à la phase de 2 – 4 feuilles.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER mélangé en cuve avec 275 g/ha de MCPA actif (le contenant de 8 L de l'herbicide PARDNER traite 8 ha). Consulter le tableau à la fin du livret pour le montant exact de MCPA. <b>N.B.</b> Bien que le MCPA soit préférable, d'autres formules peuvent être utilisées. Ajouter en premier MCPA au réservoir, agiter, puis ajouter l'herbicide PARDNER.
-----------------------------------	---	---	---

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :**

Celles de la liste de l'herbicide PARDNER seul, **plus** les suivantes.

**Jusqu'à la phase de 4 feuilles**

Amarante à racine rouge, matricaire inodore\*, colza ou canola spontané, silène noctiflore, laiteron des champs\*\*, sagesse-des-chirurgiens, bourse-à-pasteur, tournesol spontané, chardon des champs\*\*, neslie paniculée.

**Jusqu'à la phase de 8 feuilles**

Tabouret des champs, petite herbe à poux, moutarde des champs, vélar fausse-giroflée.

\* *Annuelles printanières seulement. Ne supprime pas celles qui ont survécu à l'hiver.*

\*\* *Croissance végétative supprimée seulement.*

**SORGHO FOURRAGER ET MILLET FOURRAGER**

	<b>Volume et pression de Pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 200- 300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa.	Appliquer lorsque la culture est au moins au stade de 4 feuilles et mesure moins de 20 cm de haut (application au sol seulement). Une application par année. Respecter un intervalle d'avant récolte de (IAR) 30 jours.	1,0 L/ha

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :**

**Jusqu'à la phase de 4 feuilles**

Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais\*\*, soude roulante\*\*, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs\*\*, saponaire des vaches\*, tabouret des champs\*, petite herbe à poux, abutilon\*\*\*, amarante\*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.

**Jusqu'à la phase de 8 feuilles**

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc

*\*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade.*

*La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut. \*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

**USAGE LIMITÉ :**

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que Bayer CropScience dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, Bayer CropScience n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

**SORGHO GRAIN et MILLET PERLÉ GRAIN**

	<b>Volume et pression de pulvérisation</b>	<b>Période d'application</b>	<b>Taux d'application</b>
<b>L'herbicide PARDNER utilisé seul</b>	Appliquer dans 200-300 L d'eau par hectare à une pression de 275 kPa	Appliquer lorsque la culture est au moins au stade de 4 feuilles et mesure moins de 20 cm de haut (application au sol seulement). NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. Une application par année. Respecter un intervalle d'avant récolte de (IAR) 100 jours.	1,0 L/ha de l'herbicide PARDNER.

**MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES :****Plantules jusqu'à la phase de 4 feuilles**

Renouée scabre, renouée persicaire, kochia à balais\*\*, soude roulante\*\*, lampourde glouteron, persicaire pâle, moutarde des champs\*\*, saponaire des vaches\*, tabouret des champs\*, petite herbe à poux, abutilon\*\*\*, amarante\*, bardanette épineuse, morelle d'Amérique et stramoine.

**Plantules jusqu'à la phase de 8 feuilles**

Renouée liseron, sarrasin de Tartarie, sarrasin commun, séneçon vulgaire, chénopode blanc

*\*Dans des conditions normales, elles sont supprimées jusqu'à la phase de 4 feuilles. Il est peu probable qu'elles le soient après ce stade.*

*La dose la plus haute donne généralement de meilleurs résultats.*

*\*\*Traiter avant que les plants aient 5 cm de haut.*

*\*\*\*Traiter avant que les plants aient 8 cm de haut.*

**TABLE DES MÉLANGES :** Employer ce tableau pour calculer la quantité d'herbicide à ajouter au réservoir lorsqu'on applique 100 litres de solution par hectare.

		L'herbicide PARDNER (280 g/L)	MCPA AMINE 500 ou MCPA ESTER 500		MCPA-K 400		MCPA SODIUM SALT 300		
Taux d'actif par hectare	280g 1,0L	340g 1,2 L	275 g 550mL	550g 1,1L	275 g 690 mL	550 g 1,38 L	275 g 920 mL	550g 1,83 L	
Contenance du réservoir		Litres d'herbicide à ajouter au réservoir du pulvérisateur (environ)							
Gallons	Litres								
500	2273	22,7	27,3	12,5	25,0	15,7	31,4	20,9	41,6
400	1818	18,2	21,8	10,0	20,0	12,5	25,0	16,7	33,3
350	1591	16,0	19,1	8,75	17,5	11,0	22,0	14,6	29,2
300	1363	13,6	16,4	7,5	15,0	9,4	18,8	12,5	25,0
250	1136	11,4	13,6	6,25	12,5	7,8	15,7	10,5	20,8
200	909	9,1	10,9	5,0	10,0	6,25	12,5	8,4	16,6
100	455	4,5	5,5	2,5	5,0	3,2	6,3	4,2	8,4
50	227	2,3	2,7	1,25	2,5	1,6	3,2	2,1	4,2
22	100	1,0	1,2	500mL	1,1	690 mL	1,38	920 mL	1,8
10	45	450 mL	540mL	250mL	500mL	310 mL	620 mL	420 mL	820 mL

		L'herbicide PARDNER (280 g/L)	2,4-D AMINE 500		2,4-D 600 L.V. ESTER		2,4-D 700 L.V. ESTER	
Taux d'actif par hectare	280g 1.0L	340 g 1.2L	275 g 550mL	275 g 458 mL	275 g 458 mL	275 g 393 mL	275 g 393 mL	275 g 393 mL
Contenance du réservoir		Litres d'herbicide à ajouter au réservoir du pulvérisateur (environ.)						
Gallons	Litres							
500	2273	22,7	27,3	12,5	10,4	8,3	8,9	7,1
400	1818	18,2	21,8	10,0	8,3	7,3	7,1	6,25
350	1591	16,0	19,1	8,75	7,3	6,25	5,4	4,5
300	1363	13,6	16,4	7,5	6,25	5,2	4,5	3,6
250	1136	11,4	13,6	6,25	5,2	4,2	3,6	2,1
200	909	9,1	10,9	5,0	4,2	3,6	2,1	1,8
100	455	4,5	5,5	2,5	2,1			

50	227	2,3	2,7	1,25	1,0	890 mL
22	100	1,0	1,2	550 mL	458mL	390 mL
10	45	450mL	540 mL	250 mL	210mL	180 mL

PARDNER et OPTION sont des marques déposées de Bayer.

Tous les autres produits indiqués sont des marques déposées de leurs entreprises respectives.

240318